



REALISATION DU RAPPROCHEMENT ENTRE NOVACAP ET PCAS ET DEPOT PAR NOVACAP D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

Lyon et Longjumeau, le 20 juin 2017

Novacap, acteur mondial de l'industrie pharmaceutique et de la chimie, fabricant et distributeur de produits utilisés dans notre vie quotidienne, et PCAS (Euronext Paris : PCA, code ISIN FR0000053514), groupe leader dans la conception et la fabrication de molécules complexes pour les Sciences de la vie et les marchés de Chimie Fine, finalisent le rapprochement stratégique entre les deux groupes dont le projet avait été annoncé le 15 mai 2017.

Novacap a acquis ce jour des blocs d'actions représentant au total plus de 51,80% du capital et 50,96% des droits de vote de PCAS, après que le Comité central d'entreprise de PCAS a émis, le 15 juin 2017, un avis favorable à la prise de contrôle de PCAS par Novacap et que les autorités de la concurrence française, irlandaise, autrichienne et allemande ont autorisé l'opération. L'acquisition des blocs a été réalisée au prix de 17 euros par action (solde du coupon 2016 attaché).

Ce rapprochement donne naissance à l'un des leaders mondiaux de la synthèse pharmaceutique et de la chimie fine de spécialités, disposant d'une présence internationale, d'un large portefeuille de produits et d'une gamme étendue de technologies.

Novacap a déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée, qui fait l'objet d'un communiqué de presse spécifique, disponible sur le site Internet de Novacap. Compte tenu du calendrier indicatif de l'offre, la mise en paiement du solde du coupon 2016 interviendra avant l'ouverture de l'offre. Le projet d'offre publique a donc été déposé au prix de 16,94 euros par action, solde du coupon 2016 de 0,06 euro détaché.

PCAS a déposé ce jour le projet de note en réponse, comprenant le rapport de l'expert indépendant, le cabinet Kling & Associés, désigné par le conseil d'administration de PCAS du 15 mai 2017, conformément à l'article 261-1 I du règlement général de l'AMF. Ce projet de note en réponse fait l'objet d'un communiqué de presse spécifique, disponible sur le site Internet de PCAS.

M. Moretti, Président du Conseil d'Administration, M. Delwasse, Vice-Président, Messieurs Fenouil et Kervarec ont quitté le Conseil d'Administration de PCAS et ont été remplacés par M. Pierre Luzeau, M. Vincent Milhau, M. Marc de Roquefeuil et Mme Vanessa Michoud. M. Pierre Luzeau, Président de Novacap, a été désigné Président de PCAS.

A PROPOS DE NOVACAP

Acteur international dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et de la chimie, Novacap fabrique et commercialise les ingrédients essentiels des produits de la vie quotidienne. A travers ses trois divisions métiers (Pharmaceutical & Cosmetics, Mineral Specialties, et Performance Chemicals) Novacap propose une gamme étendue de produits et bénéficie de positions de leader sur les marchés de la pharmacie et de la santé, la cosmétique et les parfums, l'alimentation humaine et la nutrition animale, la détergence et l'environnement. Novacap se distingue non seulement par un niveau élevé de qualité de ses produits, mais aussi par sa culture d'excellence qui vise à offrir à ses clients le meilleur niveau de service. Novacap a réalisé un chiffre d'affaires de 637,8 millions d'euros en 2016 et emploie plus de 1 700 personnes dans le monde.

Contact NOVACAP : presse@novacap.eu

À PROPOS DE PCAS

PCAS est le spécialiste du développement et de la production de molécules complexes pour les Sciences de la vie et les Technologies innovantes. Avec 7% de son chiffre d'affaires dédié à la R&D et une large implantation internationale, PCAS est le partenaire industriel privilégié des grands groupes mondiaux leaders sur leurs marchés. Dotée d'un niveau particulièrement élevé d'exigence, la société propose une gamme croissante de produits et solutions propriétaires dans des segments de pointe. PCAS a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 192,0 M€ et emploie près de 1 000 collaborateurs répartis dans 6 pays.

Pour en savoir plus sur PCAS : www.pcas.com



PCAS

NewCap

Vincent Touraille / Eric Moissenot

Emmanuel Huynh / Louis-Victor Delouvrier

PCAS

NewCap

Communication financière et Relations Investisseurs

Tél. : +33 1 69 79 61 32
www.pcas.com

Tél. : +33 1 44 71 98 53
pcas@newcap.eu

Avertissement s'agissant des déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives concernant Novacap, PCAS et l'acquisition du capital social de PCAS par Novacap, ce qui implique des risques et des incertitudes substantiels qui pourraient aboutir à ce que les résultats réels diffèrent significativement de ceux exprimés ou suggérés par de telles déclarations. Toutes les déclarations autres que des déclarations se rapportant à des faits historiques ou des faits réels sont, ou pourraient constituer, des déclarations prospectives. Les risques et incertitudes comprennent, entre autres choses, la possibilité que l'AMF ne donne pas sa conformité sur l'offre publique, en temps utile ou à aucun moment, l'incertitude sur le nombre d'actionnaires de PCAS qui apporteront à l'offre publique leurs actions. Les lecteurs du présent communiqué de presse sont priés de ne pas prendre ces déclarations prospectives comme acquises, puisque, même si la direction des deux groupes estime que les hypothèses sur la base desquelles les déclarations prospectives ont été fondées sont raisonnables, aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que ces déclarations prospectives se révéleront exactes. Les déclarations prospectives figurant dans ce document ne valent qu'à la date des présentes. Ni PCAS ni Novacap ne s'engage à mettre à jour ces déclarations prospectives pour tenir compte de nouveaux éléments ou pour refléter de nouveaux événements ou circonstances intervenus après la date du présent communiqué ou des faits réels. Cet avertissement est applicable à toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué

Avis Important

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Novacap décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.